



## SKI DE MONTAGNE

### FICHE TECHNIQUE 2018-2019

Stage : **Neige & avalanche : "Connaissances de base"**  
Mardis 15 et 22 janvier et dimanche 27 janvier 2019

#### 1 CARACTERISTIQUES

- Intitulé de l'action stage neige et avalanche : "connaissances de base"
- Club organisateur GEMSA
- Dates du stage Mardis 15 et 22 janvier et le dimanche 27 janvier 2019.
- Lieu en soirée, de 18h30 à 20 h 30, local de GEMSA, 4 Avenue de Beauvert 38100 Grenoble le samedi sur le terrain.
- Cadre responsable du Stage **Pascal Lafon** : [pascallafon38@gmail.com](mailto:pascallafon38@gmail.com).
- Cadres techniques Ariel Satin / Pascal Lafon.
- modules FFME Sécurité avalanche (jaune) / Sécurité et avalanche (orange)

#### 2 OBJECTIFS ET PROGRAMME DU STAGE

**Il y aura une réunion d'information sur ce stage le jeudi 22 novembre 2018 à 19h au local de GEMSA.**

Ce stage s'adresse à des **pratiquants du ski de montagne** déjà "dégrossis" désirant acquérir une autonomie en matière d'étude de la neige ; des risques d'avalanches et des techniques de sécurité pour faire face à ces risques.

Il est un pré requis à ceux qui voudront ultérieurement suivre le stage neige et avalanche "gestion de groupe" pour ultérieurement encadrer.

Programme :

- Connaissance de la neige et des avalanches.
- Le matériel de sécurité.
- Les techniques de recherche avec les DVAs.
- Comportement en cas d'incident avalancheux.

#### 3 INSCRIPTIONS ET CONTRIBUTION FINANCIERE

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de montagne, membres de GEMSA et extérieurs

- Inscriptions à la permanence le jeudi auprès du responsable administratif ou auprès de [skirando@gemsa.fr](mailto:skirando@gemsa.fr), dès mi-novembre.

- Age : plus de 18 ans.
- Effectif : 10 mini ; 15 maxi.
- Date limite des inscriptions : le jeudi 10 janvier 2019.
- **Contribution financière. par stagiaire (dans le tableau)** à régler à l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de GEMSA ou par virement.

Membre GEMSA	Extérieur, Licencié FFME	Extérieur non licencié
15€	20€	26€

- Elle couvre :
  - La mise à disposition des locaux et des matériels ad hoc.
  - Les prestations pédagogiques et la documentation distribuée.
  - Il reste à la charge des stagiaires :
    - Le matériel personnel du skieur de montagne et de l'alpiniste dont le DVA, la pelle, la sonde.
    - Le transport.

#### 4 DETAILS DE L'ORGANISATION

Equipement : apporter tout l'équipement du skieur de montagne et aussi DVA, pelle, sonde

- Papier et crayons pour prendre des notes ; apporter aussi le DVA lors des séances le mercredi en salle
- Cartes Top 25 : voir les instructions du cadre responsable du stage.